



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question écrite n° 131537

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les propos de la chef de la diplomatie de l'Union européenne, Catherine Ashton, associant la mort de trois enfants dans un attentat antisémite en France à celle de jeunes tués à Gaza, en Syrie ou ailleurs. Ces propos inacceptables discréditent la parole de l'Europe et mériterait un rappel à l'ordre de la France. En effet, comparer les événements de Toulouse à la situation à Gaza n'est pas à la hauteur d'une diplomatie qui mérite un appel à l'unité européenne contre l'antisémitisme et le racisme. Les propos de Madame Catherine Asthon sont graves, car ils peuvent sonner comme un appel à la haine et à la vengeance. Notre pays ne peut l'accepter. Il lui demande donc de lui indiquer la position de la France sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131537

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2634

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)